



Ecole à

Les enfants et les enseignants paient cher la politique de suppressions de postes.

Le nombre de postes vacants en Seine Saint Denis provoque des situations inacceptables.

Les remplaçants sont affectés sur les postes vacants et n'assurent plus les remplacements.

Pour que les enfants de notre département, de notre école ne soient pas pénalisés dans leurs apprentissages nous demandons que les remplacements soient assurés par des enseignants formés, les vacataires ne sont pas une réponse adaptée.

L'Etat doit donner les moyens pour que l'école publique permette à tous les enfants de réussir leur scolarité.

Parents d'élèves et enseignants de l'école exigent que :

**les élèves de la classe sans maître depuis le
aient un remplaçant titulaire sans délai.**

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature